

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 32 (1944)

**Heft:** 653

**Artikel:** De-ci, de-là

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265072>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tidieuses et de séances trop longues. Elle rendit son action sympathique même aux antiféministes irréductibles, qui lui confieront des tâches délicates, en raison de son tact et de son expérience dans le domaine politique et administratif.

D'autres plumes retraceront l'activité sociale de Mme Porret, spécialement dans son œuvre si intense et si constante pour la cause du suffrage intégral des deux sexes. En dehors de l'Union féministe pour le suffrage, qu'elle anima en sa ville, et des associations cantonale et suisse en ce domaine, elle contribua à fonder à Neuchâtel « l'Association suisse de femmes graduées d'université » et le « Centre de liaisons des Sociétés féminines neuchâteloises »; elle fut membre très actif de l'« Alliance de Sociétés féminines suisses », de « Femmes et Démocratie », du « Forum Helveticum », etc.

Les lecteurs du *Mouvement Féministe*, de la *Schweiz. Frauenblatt*, de la *Suisse libérée*, de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, etc. apprécieront son talent de plume si original, sa langue fluide et limpide. Au premier abord, ses articles semblaient si simples; pourtant l'auteur était allé au cœur même du sujet, éclairant et clarifiant le problème: la lisant, plus d'un député prit mieux conscience de l'attitude à tenir, de telle cause à défendre. On sait la part qu'elle a prise à la grande Landsgemeinde interpartis de Colombier, en laquelle femmes et hommes prirent la parole. Elle ne laissa partir de ce monde aucun maître vénéré, aucun collègue, masculin ou féminin, aucun personnage n'offrit l'hommage qu'elle jugeait lui être dû, sans mettre en relief sa carrière, sa valeur intellectuelle, morale et sociale, son idéal religieux ou philosophique, parce que sa grande âme était à l'unisson. D'intenses regrets nous étreignent à la pensée qu'aucun livre ne reste de son genre si original. A notre suggestion, de nous donner une œuvre, cette amie répondait: « On imprime déjà tant d'ouvrages sans valeur sans que j'y ajoute! » Elle sema au vent par centaines de menues choses exquises, dont la grandeur et la profondeur n'ont pas été senties toujours. Sa lecture était extraordinaire; depuis le temps de l'Ecole normale, elle conserva l'habitude d'apprendre par cœur chaque jour quelques beaux vers; aussi, les citations les plus variées émaillaient-elles sa conversation et ses écrits; et pour la mise en train d'un travail de rédaction, il lui fallait s'appliquer à trouver la solution de trois ou quatre problèmes difficiles... d'arithmétique, même s'il se fut agi d'un article littéraire, d'un compte rendu du Grand Conseil, des Chambres fédérales, d'une séance de tribunal ou d'un Congrès international.

L'amour filial des chers parents, son affection fraternelle, la richesse de son amitié, la hauteur de son exemple ne seront pas oubliés, ni de ses collègues, ni de ses élèves, amis et collaborateurs, tous unanimes à regretter son départ: elle avait encore une œuvre à faire... Soulignons encore son dévouement, en longue sollicitude à sa chère vieille mère, qu'elle eut le privilège de garder vive et affectueuse jusqu'à 92 ans, jusqu'au jour fatal où l'aïeule vint occuper — hélas! avec la même fracture — le deuxième lit de sa chambre d'hôpital! Dans l'état d'épuisement où était Mme Porret, cette quinzaine d'affres physiques et morales, que fut la fin de vie de la vieille maman, fut le coup de grâce pour la fille. En ces onze mois de souffrances terribles Mme Porret fut une malade patiente, reconnaissante des plus menus services,

des innombrables témoignages d'affection reçus. Emma Porret laissera le souvenir d'une figure inoubliable du vieux Neuchâtel, qu'elle chérissait, laissant un grand vide en tant de coeurs...

Marguerite EVARD.

#### Mme A. de Meuron

Les suffragistes, et bien d'autres Lausannois, ont été péniblement affectés par la mort de Mme Aloys de Meuron-Auberjonois, décédée à 78 ans, le 28 décembre, d'une pneumonie; c'était sa première maladie, et celle-ci l'a emportée; ce deuil est particulièrement cruel pour Mme Madeleine de Meuron, qui vivait avec sa mère et l'entourait des soins les plus attentifs et les plus tendres, et à qui nous exprimons notre vive sympathie.

Comme son mari, l'avocat Aloys de Meuron, conseiller national, Mme de Meuron était une fervente suffragiste; combien de fois ne l'a-

vons-nous pas vue à nos réunions, avec sa sœur Mme Maurice Muret, et avec le Dr. M. Muret! elle assistait fidèlement aux séances, participait aux réunions amicales, alimentait nos ventes, nos tombolas, du temps où l'on organisait des parties récréatives. Elle affirmait volontiers et fortement ses convictions. Bien que son grand âge la tint, ces derniers temps, éloignée de nos assemblées, son départ sera vivement ressenti par nos membres. Avec elle, s'en vont tant de souvenirs de la belle époque, celle des grandes discussions, alors que la question des droits politiques féminins était posée devant l'opinion publique.

Elle était la fille ainée de Gustave Auberjonois; née dans le domaine familial de Jouxten, elle épousa très jeune l'avocat Aloys de Meuron, futur conseiller national; elle a été pour lui une compagne admirable, suivant avec le plus affectueux intérêt son ascension politique, le se-

condant, l'encourageant, allant l'écouter lorsque s'annonçait une séance mémorable, soit au Grand Conseil, soit à Berne, l'accompagnant dans de nombreux Congrès internationaux, à La Haye, au Portugal, etc. C'est par fidèle attachement au parti libéral qu'elle a été une des premières à s'inscrire dans le groupe des Femmes libérales de Lausanne.

Mme de Meuron s'intéressait passionnément à la vie de son pays, à la vie lausannoise surtout; elle tenait aux traditions de sa ville, dont elle suivait activement la vie musicale et intellectuelle.

S. B.

## A NOS ABONNÉS

**Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés, dont l'abonnement a été échu au 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1944 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° 1. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou, dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui multipliée, finit par compter.**

### LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



## DE-CL, DE-LA

### A l'Ecole polytechnique fédérale.

Parmi les douze architectes qui sont sortis cet automne de l'Ecole polytechnique fédérale, se trouvent quatre femmes, trois Suisses et une Norvégienne. Parmi les 35 ingénieurs-chimistes qui ont obtenu leur diplôme, on compte deux femmes. Espérons que ces fortes capacités trouveront à s'employer selon leurs mérites, et non pas selon leur sexe.

### Le prix Eugénie Basset.

Le prix Eugénie Basset institué en 1928, consistant en trois prix annuels de trois cents francs devant récompenser trois jeunes Vaudoises protestantes, de condition modeste, qui ont soutenu et entouré leurs parents avec constance et chrétienne abnégation, a été décerné, pour 1943, à



un juste hommage à H.-B. de Saussure, en montrant la grande place qu'il a tenue en ce XVIII<sup>e</sup> siècle aimable et savant, où, d'un bout à l'autre de l'Europe, les intellectuels conversent, discutent, échangent des lettres toutes pénétrées d'esprit, de grâce, et de savoir. Mme Engel nous fait espérer qu'elle reviendra un jour sur le rôle d'intermédiaire intellectuel joué par la Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui elle nous en donne un aperçu fort vivant et documenté

\*\*\*

Nous voudrions signaler ici les chapitres consacrés à quelques femmes: Mme d'Angeville, Mme Aïssé, Lady Wortley Montagu et la charmante et toute jeune Manon Lullin.

Commençons par l'histoire de cette petite Genevoise. Marie Charlotte, dite Manon, était la fille d'Ami Lullin, cet étudiant genevois à la fois pasteur, professeur, homme du monde et recteur à l'Académie, qui laissa une splendide collection de manuscrits à la Bibliothèque de Genève. Manon avait l'esprit sérieux et le goût de l'étude. Elle épouse, à seize ans, J.-J. André Boissier. A l'âge de vingt-deux ans, elle fait, avec son mari, un séjour à Paris. Ami Lullin donne une lettre de recommandation à sa fille, non pour Montesquieu ou Buffon, mais pour Mme Geoffrin, pour laquelle il professe une admiration non dissimulée. La correspondance qui en résulte entre la grande dame et le théologien genevois est des plus pittoresques. La jeune Manon n'est pas si enthousiaste que son père, surtout au début de ses relations avec Mme Geoffrin, mais elle voit tout et conte fort bien. Ses impressions, pleines de fraîcheur nous ont été conservées. Tout cela ne peut se résumer, il faut le lire.



Figures et portraits de femmes d'autrefois

### La Suisse et ses amis<sup>1</sup>

Sous ce titre, Mme Engel nous donne une douzaine de chapitres variés et attrayants. Chaque étude nous laisse le désir d'en savoir davantage, ce qui est le propre des ouvrages bien faits, qui intéressent sans épouser le sujet.

Dans sa préface l'auteur dit: « L'ouvrage que je présente aux lecteurs n'est peut-être pas aussi décousu qu'il le semble, à première vue. [Les] essais qui le composent jalonnent cent ans d'histoire littéraire et leur centre est la Suisse ». Il ne s'agit pas ici d'une compilation, ni de ces vaines redites sur la Suisse, dont on nous gratifie trop souvent. Mme Engel va aux sources, elle porte ses recherches dans des archives publiques et privées. Et loin d'être rivée à un document, si intéressé soit-il, sa vaste étudition lui permet de faire des rapprochements imprévus, de tirer des conclusions et de nous ouvrir des perspectives nouvelles. C'est ainsi qu'elle a su rendre

<sup>1</sup> Claire Eliane ENGEL: *La Suisse et ses amis*. La Baconnière, Neuchâtel, 1943. 1 vol. ill.



Portrait par Liotard. Photo Boissonnas  
Cliché aimablement prêté par les  
Ed. de La Baconnière.

### ... ET FEMMES D'AUTREFOIS

Manon Boissier-Lullin

Mme Julie Dubuis, à Rossinière, Lina Dela-crausaz, à Epalinges, et Fréda Péclard, à La Sallaz à Lausanne.

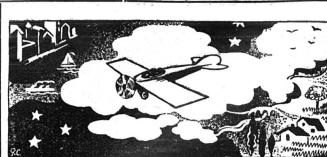
#### Une nomination à Marcellin.

Pour remplacer comme directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin Mme Berthe Rouffy, qui se retirera au printemps prochain, le Conseil d'Etat vaudois a désigné Mme Agathe Salina, maîtresse ménagère à Cossonay.

Mme Salina possède sa maturité fédérale, son diplôme des cours professionnels, son diplôme d'enseignement ménager ; elle a fait un stage à Marcellin en 1934, a enseigné dès 1935 à l'Ecole ménagère de Moudon, et dès 1940 à l'Ecole ménagère de Cossonay.

#### Bons de fêtes.

L'œuvre des Bas-Fonds de l'Armée du Salut (Genève) nous prie d'informer nos lectrices que son traditionnel « Panier de Noël » des années d'avant-guerre a été remplacé, vu les circonstances, par des « Bons de fêtes » permettant l'acquisition d'articles d'épicerie contre tickets. Les misères à secourir sont grandes : aussi tous les dons en argent (compte de chèques postaux N° 1.4084), vêtements, jouets, etc. sont-ils reçus avec reconnaissance par les Officières des Bas-Fonds, 45, rue Fendt.



## Correspondance

### 50 ou 70 % de laine ?...

*Nos lecteurs auront relevé dans nos précédents Petits Courrier les observations de deux de nos lectrices, Ebaubie et Ahurie, qu'avaient stipulées les dispositions d'une récente ordonnance fédérale, stipulant que les tissus pour hommes étaient autorisés à contenir 70 % de laine, alors que ceux destinés aux femmes, civiles ou militaires, ne pouvaient pas en comprendre plus d'50 %. Cette inégalité de traitement suivant le sexe, même dans le domaine des étoffes ! n'a pas manqué d'ailleurs de frapper d'autres journaux, comme le prouvent des coupures de presse qui nous sont parvenues, notamment de la Sentinelle (Chaux-de-Fonds) et de la Tribune de Genève.*

*C'est pourquoi, voulant connaître les causes officielles de cette nouvelle « discrimination », nous sommes adressée en haut lieu. La réponse suivante de la Centrale fédérale de l'économie de guerre vient de nous parvenir, avec prière d'en faire connaître le contenu à nos lectrices et lecteurs. Ceux-ci détiennent eux-mêmes leurs conclusions des explications que l'on nous donne ! (Réd.)*

Après nous avoir fait remarquer que l'ordonnance N° 23 T. de l'OGIT, entrée en vigueur le 1er novembre dernier, n'innove pas, puisqu'elle

ne fait que reproduire les dispositions d'une ordonnance précédente N° 17 T. du 24 avril 1942, le Secrétariat du Service d'information de la Centrale nous fournit les motifs des considérations qui ont inspiré le législateur, lorsqu'il a décreté que les vêtements masculins devaient contenir 70 % de laine et les vêtements féminins 50 % seulement :

a) l'on a de tout temps fabriqué des tissus de qualité plus lourde et plus durable lorsqu'ils étaient destinés à la confection de vêtements masculins.

b) les vêtements masculins sont beaucoup moins soumis aux fluctuations de la mode.

c) leurs propriétaires les portent beaucoup plus longtemps.

d) ils exigent d'eux une plus grande résistance à l'usure.

e) ils les portent davantage pour du travail et des occupations qui les exposent plus fréquemment aux intempéries.

f) les hommes portent toute l'année des vêtements de laine, alors que les femmes n'en portent généralement que pendant la saison froide.

Mais ceci posé, vient toute une série de cas d'exonération, qui nous font nous demander s'il était vraiment bien nécessaire d'édicter ces ordonnances 17 et 23 T., vu toutes les possibilités de permission qui s'offrent à nous ? Nous les résumons ci-après :

a) Les fabricants sont autorisés à ajouter de la laine dite de « renaissance » (nous avouons notre ignorance en ce domaine !) aussi bien aux tissus destinés aux hommes qu'à ceux destinés aux femmes, d'autant plus que cette laine se trouve, paraît-il, en abondance.

b) De plus les importations en laine de tonte

étant interrompues depuis longtemps, force est aux fabricants de vêtements masculins de se contenter de tissus ne comprenant pas plus que les nôtres, 50 % de laine de qualité.

c) Les tissus de laine importée peuvent être employés indifféremment pour les vêtements de nos frères, parents et amis et pour les nôtres.

d) Les vêtements de ski peuvent tous contenir 70 % de laine de tonte qu'ils soient destinés à des hommes ou à des femmes.

e) Mieux encore : si certains de nos vêtements suivent moins que d'autres les fluctuations de la mode et doivent résister une plus forte usure (le texte officiel dit « jaquette », mais nous supposons qu'il s'applique aussi bien aux costumes tailleur, dont nous savons toutes que la jupe se lustre ou même se trouve avant la jaquette), nous sommes autorisées à employer pour eux des tissus à plus de 50 % de laine. Décidément, nous voilà rassurées et reconfortées.

*Reste le point délicat des uniformes de nos Services complémentaires féminins : or, le port de ceux-ci n'est pas obligatoire pour elles, mais seulement, si nous sommes bien informées, le fourreau de service. Il paraît cependant que celles de nos S. C., qui accomplissent un service spécialement pénible pour elles et pour leurs vêtements, peuvent obtenir une capote et un bonnet de police de même qualité que ceux qui sont confectionnés pour la troupe. Mais ce que nous n'osons pas dire est que dans ces cas-là, ce sont elles qui le payent ? l'inégalité se trouverait donc, non plus dans la « trame du tissu, mais dans le porte-monnaie ?...*

## Les femmes auront-elles le droit de vote dans la France de demain ?

D'après une correspondance d'Alger (source britannique), l'un des points communs aux deux projets qui fixent le régime transitoire de la nation, avant que puisse être convoquée une Constituante, serait que les femmes auraient le droit de vote. Et si y a un cas où cela est pure justice, c'est certes celui-ci !

Nous revendiquons toujours le suffrage féminin indépendamment de toute activité méri-taire, parce qu'il est un droit en lui-même. Mais quand ce droit vient s'ajouter sur tant d'activités multiples, tant de dévouements, tant de douleurs aussi, de sacrifices et de morts — alors vraiment on n'aurait pas compris que la France de demain — et non d'après-demain, car, aux termes de cette correspondance, des élections communales devront avoir lieu sans attendre la libération du territoire — on n'aurait pas compris que la France de demain ne fasse pas le geste que nous attendons toutes d'elle.

**Demandez**  
**le MOUVEMENT FÉMINISTE**  
**dans les kiosques de l'**  
**AGENCE NAVILLE**



## Artistes vaudoises

Quel regret de n'avoir pu parler plus tôt, avant sa fermeture, de l'Exposition de la section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs ! Car l'Exposition de ces dames, comme disent ceux d'en face, était fort intéressante. C'est avec plaisir que l'on relève la tenue toujours meilleure de cette exposition collective. Il faut en attribuer le mérite aux artistes, toujours plus exigeantes envers elles-mêmes, et aussi au jury, que présida avec autorité la présidente de la section, Mme L. Contat-Mercanton.

Impossible de relever ici les noms de toutes les exposantes et de refaire le catalogue. Citons

**Que les fleurs de**  
**Hirt sont donc belles !**  
4, rue de la Fontaine tél. 5.01.60

simplement le beau portrait de jeune fille, d'une élégante virtuosité, de Nanette Genoud ; le portrait de M. N., de Violette Diderens, remarquable par sa franchise, à malheureusement été retiré pendant l'exposition ; c'est dommage, car c'est une œuvre de valeur. Les fleurs de Mme Contat, de Violette Milliquet, de Mme Randin-Recordon, dont le talent s'affirme et se mûrit, étaient remarquables. Les clairs paysages de la Broie de Mme Claire Batté (Oron), ceux de Germaine Ernst (Lausanne) un *Saus-Fée* de Marquette Guarnieri (Lausanne), le *Soir d'été* de Mme Macdonald-Jaccard, ceux de Claire Weber (Lausanne), méritent mieux que cette séche énumération. Le dessin à l'encre de Chine, *éléphants*, de Mme Huppmann-Valbella (Montreux), a trouvé une acheteuse. Marguerite Steinlen, que chaque jour on prise davantage, avait une grande nature-morte et des *Cerises* très réussies.

Dans les vitrines, de précieuses reliures de Mme L. Buenzod, de Lucy Weith, de Mmes Rossel faisaient l'éloge de celles qui, en dépit de la rareté des matières premières, savent et veulent habiller ces compagnons de nos journées, dernier refuge de ceux qui croient encore en l'espérance humaine.

S. B.  
(Publication retardée faute de place).

**Papiers Peints**  
**DUMONT**  
19 B° HELVETIQUE

fameuse *Lettre écrite de la campagne*. Cultivé, aimant à recevoir, il est l'hôte rêvé, pour Lady Wortley Montagu, qui a trouvé l'Italie maussade. Par contre, elle se loue des Genevois, de la simplicité et de la grâce de leur accueil. La chose vaut la peine d'être relevée. Mais l'instable voyageuse repart bientôt pour Avignon, où elle se fixera pour un temps. Ses *Lettres d'Orient* sont publiées, celles à J.-R. Tronchin sont restées inédites. Ces trois lettres font contraste avec l'œuvre de la brillante épistolière. On y sent toute la souffrance de la femme, à qui la vie de l'esprit ne suffit pas à remplir une existence sans but.

Remercions Mme Engel de nous avoir révélé quelques-uns des trésors qui dorment dans des archives de famille, et d'avoir su mettre en valeur et situer dans leur temps ces brillantes apparitions en quête de renommée, et qui sont le plus souvent des femmes malheureuses et insatisfaites de leur sort.

Il y aurait encore beaucoup de choses à glaner dans ce livre consacré à la *Suisse et ses amis* ; nos lectrices auront le plaisir de le découvrir elles-mêmes.

Emilie TREMBLEY.

## Livres reçus

**GESENDORF-DES GOUTTES:** *Savonarole le chevalier du Christ*. Avec seize planches hors-texte et vingt-huit dessins d'Alex. Matthey. Editions Labor, Genève.

Dans la collection *Les vainqueurs* vient de paraître, ce beau livre qui campe la grande fi-

gure de Savonarole dominant l'Italie de son temps. Très érudite, cette étude approfondie du moine qui bouleversa tant d'âmes, qui suscita tant d'enthousiasme, de haine et d'amour, est cependant une lecture qui n'a rien d'aride. Elle nous plonge dans l'histoire agitée de ce temps et de cette Italie divisée, dans les luttes sans merci entre les factions de Florence.

Contre les vices s'étalant avec impudique, contre la papauté d'alors et ses turpitudes, voici un homme qui ne craint que Dieu seul et qui tonte, du haut de la chaire, sans égards pour les grands de ce monde et les vengeances qu'il suscite. Avec une élégance rude, incisive, d'ordoyante, il rassemble autour de lui les foules : les églises sont trop petites — même Ste-Marie des Fleurs — pour contenir ses auditeurs ; aussi les femmes sont-elles exclues. Il semble bien, toutefois, que la cause principale de cette exclusion ait été le manque de place, sauf lorsqu'il s'agissait des affaires publiques, car de ce domaine, Savonarole a dit que les femmes n'avaient pas à s'en occuper !

Ce sentant appelé d'En Haut à sa tâche de purificateur, dans la politique, dans la religion avilie, dans les mœurs, il luttera jusqu'au bout avec la même franchise crue, avec la même véhémence ; seules les supplices qui ont précédé sa mort lui arracheront par instants des aveux de faiblesses aussitôt rétractés.

La dignité, la noblesse, l'oubli total de soi-même — traits frappants chez ce grand homme, il ressort, outre que des faits, des nombreuses citations qui enrichissent cette biographie sans l'allourdir. Et admirant les nombreuses illustrations, on se sent comme envoyé par cette Italie